

## AGENDA

## Avril

- ⇒ 2 Avril : Marché de producteurs
- ⇒ 7 Avril : Balade dans la nature + 60 Ans
- ⇒ 21 Avril : Balade dans la nature + 60 Ans
- ⇒ 28 Avril: Activités nature salle St Pierre avec la Compagnie des Anes
- ⇒ 30 Avril : Limite inscription sur la liste électorale

## Mai

- ⇒ 7 Mai : Marché de producteurs
- ⇒ 12 Mai : Balade dans la nature + 60 Ans
- ⇒ 26 Mai : Balade dans la nature + 60 Ans



## Juin

- ⇒ 4 Juin : Marché de producteurs
- ⇒ 13 Juin : Elections départementales et régionales
- ⇒ 16 Juin : Balade dans la nature + 60 Ans
- ⇒ 20 Juin : Elections départementales et régionales
- ⇒ 26 Juin : Fête de la musique
- ⇒ 30 Juin : Balade dans la nature + 60 Ans

⚠ DATES ET CONDITIONS D'ACCÈS SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE ⚠

## RAPPEL

## PLUI

Le PLUi du Grand Couronné a été approuvé le 21 janvier 2021, vous pouvez le consulter sur le site :

[www.territoire-smgc.fr/urbanisme-approbation-plui-grand-couronne](http://www.territoire-smgc.fr/urbanisme-approbation-plui-grand-couronne)

## DECHETS

Ici et là il est fréquent de trouver des papiers, des canettes... et aussi une nouvelle pollution des masques jetés à même le sol dans le village. Un incivisme qui exaspère en pleine pandémie du coronavirus. Ce nou-

veau phénomène a également été constaté en pleine nature. Des poubelles sont à disposition partout dans le village

## HORAIRES POUR TRAVAUX DE JARDINAGE/BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**Le respect de ces horaires facilitera une bonne entente avec votre voisinage.**

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

En raison de la crise sanitaire, les élections départementales et régionales qui étaient prévues en mars sont reportées en juin 2021.

Elles auront lieu les 13 et 20 juin 2021.

Les demandes d'inscription sur la liste électorale doivent être enregistrées au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour de scrutin, soit avant fin avril 2021.

Pour vous inscrire vous pouvez vous rendre en mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Mais vous pouvez également accéder à la démarche en ligne sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) et vous laisser guider, une fois la démarche effectuée vous recevrez un récépissé d'inscription par courrier.

## CONTACTER LA MAIRIE

**Adresse courrier :** 1, place de la Mairie  
54280 Moncel-sur-Seille

## Horaires d'ouverture :

Lundi	09h00 - 12h30	13h30 - 18h30
Mardi	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Jeudi	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Vendredi	09h00 - 13h30	

**Téléphone :** 03 83 31 74 22 - 06 58 09 60 85

## Courriel :

[mairie.moncel.sur.seille@wanadoo.fr](mailto:mairie.moncel.sur.seille@wanadoo.fr)

## Site internet :

[mairiedemoncelsurseille.com](http://mairiedemoncelsurseille.com)

## Facebook :

[www.facebook.com/mairiedemoncelsurseille](https://www.facebook.com/mairiedemoncelsurseille)

GDM

LA GAZETTE DE LA COMMUNE DE MONCEL-SUR-SEILLE



UN VILLAGE  
OÙ  
IL FAIT BON VIVRE



EDITO

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES A VU LE JOUR

La création du conseil municipal des jeunes est pour nous l'occasion d'échanger, de dialoguer et de débattre avec les jeunes Moncellois(es). Ce dispositif a vocation d'être un lieu d'apprentissage de la démocratie et d'ouvrir un esprit d'intégration des juniors(es) à la vie locale. La jeunesse a sa place à Moncel et nous lui souhaitons bonne chance dans ses futures missions.

Ce tout nouveau conseil municipal est composé de 13 jeunes âgés de 9 à 18 ans. L'équipe est constituée de 7 filles pour 6 garçons. Les élections ont eu lieu le 20 février dernier et à l'issue du vote, Mahé, 13 ans, et Emma, 11 ans ont été respectivement élus représentant et adjointe.

Pour leur deuxième séance, le 19 mars, les jeunes conseillers ont eu l'honneur de recevoir la députée de la 1<sup>ère</sup> circonscription Carole GRANDJEAN.

C'est avec beaucoup de bienveillance et en toute décontraction que la députée est venue à la rencontre des jeunes. L'élue, les a promptement salués et félicités pour leur engagement pour la vie locale. Un temps d'échange sous forme de questions/réponses avait été prévu à l'ordre du jour pour permettre aux jeunes citoyens de se renseigner sur le rôle et les missions de la députée à l'assemblée nationale. Une fois n'est pas coutume, Mahé, représentant du CMEJ a brillamment répondu aux questions de Carole Grandjean et de son équipe. Bravo à lui !

Les nouveaux conseillers se sont d'ores et déjà mis au travail sur des thèmes précis tels que : l'environnement, les liens inter générationnels ou encore la construction d'une cabane « responsable » entièrement réalisée à l'aide de matériaux recyclés et de récup ! La mairie a fait appel à Johann BOUCAUD, animateur au sein d'Animation Jeu-

nesse et Territoire Seille et Grand Couronné, pour les aider dans l'animation et dans la recherche de financements. Tout au long du mandat nous proposerons à l'équipe, des jeux, des outils ludiques et pédagogiques pour les aider à débattre et à échanger de façon positive. Et si la situation sanitaire le permet, la visite de quelques institutions pourraient être une belle récompense !

**Présentation de Mahé TOUSSAINT – Représentant du CMEJ 2021**

**Peux-tu te présenter en quelques mots ?**

« Je m'appelle Mahé, j'ai 13 ans ½. Je suis en 4ème au collège Emile Gallé d'Essey. J'aime faire du vélo avec mes copains, lire des mangas et jouer aux jeux vidéo ».

**Pourquoi as-tu souhaité te présenter au CMEJ ?**

« Je trouvais qu'il n'y avait rien de proposé pour les ados. Avec mes copains, on fait toujours la même chose dans le village. Quand Vanessa (Thouaille) et mon père Cédric m'ont parlé de l'idée du CMEJ, je me suis dit que c'était une bonne chose pour proposer des activités de notre âge ».

**Qu'est-ce que le CMEJ représente pour toi ?**  
« Pour moi, c'est un moyen de communication entre les jeunes de mon âge et plus et les moins jeunes. Ça permet que les adultes nous demandent notre avis et de se sentir un peu écouté ».

**Pour toi, que signifie « participer à la vie de la commune » ?**

« En tant que citoyen, c'est normal de participer à la vie de la communauté et faire des choses pour l'amélioration du quotidien ».

**Quelles actions aimerais-tu réaliser au cours du mandat ?**

« J'aimerais proposer la réalisation d'un skate-park. Mais dans un premier temps, on voudrait faire un foyer pour se rassembler et organiser des sorties ».

**Que dirais-tu aux jeunes qui hésitent encore à s'investir pour le village ?**

« Bonjour ! venez vous investir dans la commune pour avoir plus d'activités dans le village et qu'on puisse faire plus de choses dans la commune. Plus on est nombreux, plus on fera bouger les choses ».

Propos recueillis par F.R



**DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE**

La commune s'est dotée d'un défibrillateur automatique conformément à la réglementation en vigueur, il est installé dans la salle polyvalente.

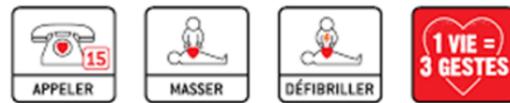
Le défibrillateur automatique est un dispositif médical permettant d'effectuer :

- L'analyse automatique de l'activité cardiaque .
- Le chargement automatique de l'appareil permettant la délivrance de chocs électriques externes transthoraciques si nécessaire dans le but de parvenir à restaurer une activité cardiaque normale.

Le défibrillateur est facilement accessible et une signalétique a été mise en place afin de le repérer rapidement .



## ARRÊT CARDIAQUE : 1 VIE = 3 GESTES



*Les personnes qui seraient intéressées par une sensibilisation aux gestes de premiers secours devront se faire connaître en mairie .*

F.R

## EDUCATION

**UN GRAND PAS POUR CONSERVER NOTRE ECOLE**

En juillet 2019, la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné avait décidé et délibéré pour la construction d'une nouvelle école maternelle et élémentaire de 8 classes à Brin sur Seille, entraînant la fermeture des écoles de Moncel sur Seille et de Sorneville.

En réaction à cette décision, les communes de Moncel-sur-Seille et Sorneville avaient entamé une procédure au Tribunal Administratif.

Au dernier conseil communautaire, les élus ont annulé la délibération, donc, abrogé la décision de fermeture de ces 2 écoles.

C'est un soulagement pour l'équipe municipale qui s'était engagée envers la population à maintenir l'école et qui va pouvoir reprendre l'étude du maillage scolaire.

C.D. &amp; F.R.

## ASSOCIATIONS

**ASLM**

En respectant les règles sanitaires en vigueur, le Conseil d'Administration de l'Association Sports et Loisirs Moncel sur Seille s'est réuni ce samedi 20 mars. Lors de cette première rencontre en présentiel de l'année, la décision a été prise d'ANNULER la traditionnelle Brocante du 1er Mai, édition 2021. Celle-ci ne sera pas reportée dans l'année. Rendez-vous en 2022 !

Pour les sportifs, l'Association ouvrira le cours de tennis dès le dimanche 11 avril. Merci de vous rapprocher de l'ASLM pour les modalités.

Le Lapin de Pâques réserve une surprise aux enfants Moncellois, surveillez vos boîtes aux lettres....

Contact ASLM : bureau@aslm.info ou Facebook : aslm.info

C.T.

**GARAZIK**

L'Assemblée Générale (en distanciel crise sanitaire oblige) de l'association GARAZIK à reconduit pour l'année 2021 dans les fonctions de Président et Secrétaire M. Fabien REFFI et dans la fonction de Trésorière Mme Angélique GAUVAIN

L'association GARAZIK organisera le 26 juin 2021 si la situation sanitaire le permet GARAZIK #5 Fête de la musique de Moncel sur Seille

Contact : garazik.asso@gmail.com

F.R.

**COTEAUX DE MONCEL**

La journée du 7 mars a rassemblé une trentaine de personnes pour l'aboutissement de la 1ère étape : LA PLANTATION DE 500 PIEDS DE VIGNE.

Pour rappel, cette initiative vise à fédérer les habitants et sympathisants autour d'un projet écologique : une vigne partagée.

En cette période de crise sanitaire et de repli sur soi, ceux-ci étaient heureux de s'aérer, de rencontrer du monde, d'agir collectivement sans prendre de risques liés au Covid.

L'étape suivante est l'entretien du terrain au printemps et l'arrosage cet été.

Si vous êtes intéressés ou désirez participer, contactez le 07 60 74 33 05

C.D.



## BIBLIOTHEQUE

**BIBLIOTHEQUE**

Projet Tous Pareils Tous Différents avec l'école de Moncel

Les bénévoles de la bibliothèque participent avec les enseignantes de Moncel au projet Tous Pareils Tous Différents porté par la Ligue de l'Enseignement.

Cette année ce sont les élèves de CP qui ont commencé à travailler sur le thème Ecologie, une façon d'aborder l'écologie par le prisme de l'absurde. Une première séance a eu lieu mardi 16 mars. Les six élèves de CP ont partagé leurs expériences et se sont mis d'accord sur trois sujets : les déchets, le nettoyage des océans et moins consommer d'emballages. Trois prochains rendez-vous sont pris avec les élèves, qui rencontreront un conteur et un artiste pour les guider dans la réalisation de leur affiche. Cette production fera partie d'une exposition en juin..

Café lecture K'TULU

Le confinement nous a privé de ce rendez-vous, mais pas de lecture. Notre café lecture interbibliothèques a repris son activité le lundi 8 mars. La bibliothèque de Moncel a accueilli cinq personnes dans la salle



D.G.

## TRAVAUX

**DES TRAVAUX POUR UN CIMETIERE VERT**

En 2017, notre commune, engagée dans la préservation de la biodiversité a été récompensée par le label de "Commune Nature" dotée de 3 Libellules.

Les premières actions ont été d'annuler tout traitement chimique dans les espaces publics, adopter le fauchage tardif, modifier les massifs de fleurs avec paillage et vivaces, etc...

En revanche, le problème de l'entretien du cimetière restait entier lié au désherbage manuel des allées.

Pour y pallier, nos employés communaux font actuellement des aménagements importants : création de bandes enherbées, restauration des allées de cailloux, plantation de vivaces sur le pourtour...

Encore un pas de plus pour un village plus respectueux de l'environnement.



C.D. &amp; F.R.

## PHOTO MYSTERE

**OÙ A ETE PRISE CETTE PHOTO ?**

Réponse dans le prochain numéro



Réponse du précédent numéro

La main courante du pont qui enjambe la Loutre Noire rue des Ervantes.

**PROTECTION INCENDIE**

La commune de Moncel sur Seille s'est dotée d'une réserve incendie (proche de la salle polyvalente) afin d'améliorer la défense incendie de ce secteur conformément à la réglementation en vigueur.

La notion de « Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) » désigne les moyens d'extinction pour maîtriser l'incendie et a pour objectifs de :

- Permettre eux sapeurs-pompiers de disposer de ressources suffisantes en eau pour la lutte contre les incendies
- Mettre rapidement en place un dispositif d'alimentation à partir d'une ressource fiable pour éviter l'interruption de l'action de lutte contre l'incendie.



F.R.